

FICHE D'IDENTITE DU PORT										
Nom du site	Bruyères-sur-Oise (95)		 HAROPA PORT Le Havre Rouen Paris							
Desserte	A1, A16, D922 et D924 + Fer									
Année de construction	Port Aval	Création en 1975								
	Port Amont	Création à partir de 2006								
Surface totale	Surfaces amodiabiles	Surfaces d'entrepôts	Surfaces espaces publics							
58 ha	50 ha	30 000m ²	8 ha							
Contexte géographique	Situé sur l'axe fluvial Seine Nord, à l'entrée nord de la région Ile de France et à proximité du pôle de Roissy, le site s'inscrit localement dans le périmètre industriel de la zone d'activités de Bruyères-sur-Oise qui représente approximativement 140 hectares.									
Caractéristiques fluviales	Port Aval	600 mètres linéaires de quais droits								
	Port Amont	100 mètres linéaires de quais + Estacade de 15ml environ.								
Surface de quais à usages partagés	Port Aval	3 745 m ²								
	Port Amont	10 000 m ²								
Trafic fluvial (en tonnes)	2020	258 000	2021	478 000	2022					
Filières présentent sur le port	EXTRACT ECOTERRES MEDLOG EVO ARCELOR DISTRIBUTION VERRE D'OR									
Société(s) implantée(s)										
Spécificité du site	Aménagement d'un Bio-corridor en frange est du site à l'Amont sur 4 ha environ. Un observatoire de la faune et de la flore									
FICHE DE LOT										
Traitement des limites	Clôtures existantes situées au nord et à l'ouest de la parcelle (ligne orange sur le plan ci-dessous). Les autres limites de la parcelle sont aujourd'hui constituées d'une frange végétale plus ou moins épaisse. Possibilité de clôturer l'ensemble de la parcelle en utilisant le modèle de clôture existante.									
Les accès	Aujourd'hui deux accès sont identifiés sur le site, à l'ouest et au nord. Ils sont repartés avec une flèche bleue sur le plan et sont physiquement identifiés par un portail manuel à double vantail sur le site. La création de nouveaux accès au nord et à l'est sont envisageables selon les contraintes du site (bassin de rétention au nord et noue étanche à l'est)									
Bâtiment	Un bâtiment, datant des années 1980, se situe au nord ouest de la parcelle. Long de 140m pour 72m de large, ce dernier est à usage d'entrepôt. Sans activité depuis août 2017, le bâtiment possède un quai de déchargement, un espace bureaux de 360m ² et deux halls équipés de chemins de roulement permettant l'exploitation de ponts roulants. La toiture est en fibro-ciment et le bardage est en mauvais état.									
Gestion des eaux pluviales	La gestion des eaux pluviales devra se faire à la parcelle. En cas de nécessité de raccordement, d'un trop-plein ou autre bassin tampon, sur le réseau public, le projet pourra être étudié en prenant en compte les contraintes réglementaires du site (débit de fuite de 2l/s/ha)									
Fluides	L'ensemble des fluides (Telecom, HT-BT, Gaz, EU, Eap) sont présents sur l'espace public et en limite de parcelle. A charge au futur amodiataire de formaliser les contrats et les demandes de travaux auprès des différents concessionnaires.									
Environnement	Une épaisseur végétale doit être maintenue, à l'est de la parcelle, sur 15m de large (en vert sur le plan). Un espace réservé est matérialisé sur le plan, au sud de la parcelle, pour un projet de terre plein embranché fer qui pourra être mis en œuvre en fonction du développement de la plateforme Amont.									
 										
URBANISME et ENVIRONNEMENT										
PLU	2020	PPRT								
AVAP		Arrêté LOI SUR L'EAU	2020							
PPRI	2007									
DOCUMENTS DE PLANNIFICATION HAROPA PORT PARIS										
Diagnostic	2005	Schéma d'aménagement (plan guide)								
Etude de faisabilité		SADD								
Schéma d'objectifs	2008	Cahiers des prescriptions architecturales, paysagères et environnementales	2010							